

Intervention ED sur BP 2008

C'est la dernière fois que le Conseil municipal se réunit, dans cette formation, pour débattre d'un budget primitif. Ma déclaration revêtra donc une certaine solennité, elle sera faite au nom des 7 élus de l'Alliance pour Nogent, que je remercie pour leur travail à mes côtés pendant cette mandature.

Monsieur le maire,

Le dernier budget de votre mandature est à l'image de ceux qui l'ont précédé : il n'augure hélas rien de bon pour les 17.835 malheureux foyers fiscaux qui espéraient **enfin** une baisse significative de leurs impôts. Les élus de l'Alliance pour Nogent ne voteront pas ce 7^{ème} budget, vous devez vous en douter.

Je rappelle que les impôts locaux étaient de :

12 millions d'euros en 2001

15 millions en 2002

19 millions en 2004 et jusqu'en 2006

17,9 millions en 2007

18,2 millions en 2008, ils ré augmentent donc cette année.

Ainsi, depuis 2002, la surcharge fiscale imposée aux nogentais atteint la somme énorme de 37 millions d'euros, c'est à dire, en moyenne, 2100 euros de plus pour chaque foyer fiscal !

Quand on sait ce que représentent les dépenses de logement dans le budget des foyers, on mesure l'ampleur de la baisse du pouvoir d'achat que vous avez ainsi imposée aux Nogentais. *une augmentation de 43% par rapport à 2001.*

Et tout cela pourquoi faire ? En 2002, avec votre première adjointe, Marie-Anne MONTCHAMP, vous avez expliqué *{sortir brochure bleue 2002}* que l'augmentation de 3 M€ d'impôts, cette année là, était la conséquence de l'héritage et des contentieux. Cela est en contradiction avec ce que Me Montchamp a déclaré le 6 décembre dernier en réunion publique : elle a dit **« La situation financière dont nous avons hérité en 2001 était excellente »**

En 2004, vous reprenez l'explication du parking St. Germain *{sortir la brochure verte 2004}*.

Il est vrai que la tentation était grande d'utiliser cet alibi puisqu'il y avait coïncidence quasi parfaite entre ce que vous annonciez comme indemnité à payer et l'augmentation d'impôts, c'est à dire 4 M€ de chaque côté. C'est ce que vous avez écrit en gras sur la brochure de présentation du budget 2004 : **« L'affaire de l'incendie du parking St. Germain : Nogent doit financer 3.994.164 € »**

Et pour que tout le monde comprenne bien, vous avez même rajouté que 152.000 € = 1% d'impôt. *Divisez l'un par l'autre et vous obtenez 26 %*

Madame MONTCHAMP savait que l'explication était mensongère. Mais elle n'a rien dit. Elle avait pourtant eu connaissance des conclusions d'Ernst & Young qui sont restées cachées pendant plus de deux ans. Que disaient ces

conclusions ? Chiffres à l'appui, Ernst & Young y démontrait que, sans une augmentation d'impôts d'au minimum 4 M€ en 2004, la ville ne pouvait plus rembourser ses emprunts, qu'elle était donc menacée de faillite et de mise en tutelle par le Préfet.

Alors, pourquoi augmenter massivement les impôts en 2004 ?

Pour une seule raison. Il fallait payer **les nouvelles dépenses inconsidérées que madame Montchamp et vous-même** aviez si imprudemment engagées depuis 2001, au premier rang desquelles **les dépenses de personnel**.

Mais si l'explication donnée en 2004 **avait été vraie**, les nogentais auraient dû **voir leurs impôts diminuer de 4 M€ en 2005 !** Pourquoi cela ne s'est-il pas produit ? Tout simplement parce que, malgré tout l'argent gaspillé chez les consultants en bonne gestion et gouvernance, les dépenses ont poursuivi leur inexorable progression depuis 2004.

De 25 M€ en 2001, les dépenses de gestion courante sont passées à 31 M€ pour chacun de vos sept exercices

Vous avez ainsi alourdi le train de vie de la ville de 5, 5 millions € par an, **dont 3 M€ rien que pour les dépenses de personnel**.

Et pour financer cette invraisemblable dérive des dépenses, vous avez obligé, **chaque année**, les foyers Nogentais à sortir de leur poche **5,3 M€ de plus en impôts locaux**.

Nous sommes donc très loin du parking Saint Germain et des autres explications mensongères que vous n'avez cessé de répéter. Les impôts ont simplement servi à **payer les dépenses excessives que madame Montchamp et vous-même avez engagées dès le budget supplémentaire 2001**.

Monsieur le maire, aujourd'hui le temps est venu de reconnaître que les finances de la ville ont été mal gérées et **que vous avez cherché à m'en faire endosser la responsabilité**.

Nous nous souvenons de votre déclaration du 30 mars 2004, lorsque vous parliez, à propos de l'augmentation d'impôts de 4 M€, de l'impôt Debaecker qui allait partir en fumée. C'est à la page 11 du procès verbal de séance.

Nous nous souvenons de ce que vous avez déclaré lors de la séance publique qui a suivi : à vous entendre, c'est tout juste si je n'avais pas, moi-même, allumé l'incendie.

Aujourd'hui, toutes vos accusations contre moi sont tombées : il n'en reste rien ! J'en veux pour preuve **la récente ordonnance du tribunal de grande instance de Paris qui établit, sans contestation possible, que l'utilisation de la voiture incendiée était parfaitement légitime**.

Je souhaite monsieur le maire que vous en preniez acte officiellement ce soir et que vous me laviez de tout soupçon dans cette affaire.

Je pense qu'il serait équitable que vous écriviez dans le prochain journal municipal, que je n'ai aucune responsabilité dans cet incendie et que la ville n'a pas payé un seul € pour le PSG.

Une autre façon de démontrer que vous n'êtes toujours pas parvenu à maîtriser les finances communales et la fiscalité est de nous comparer avec la ville jumelle du Perreux dont la Chambre régionale des comptes disait, je cite, qu'elles « *présentent de très fortes similitudes* ».

Les chiffres parlent d'eux mêmes :

En 2001, Nogent et le Perreux affichaient un taux très voisin de mobilisation du potentiel fiscal : **62% pour Nogent et 65% pour le Perreux**

En 2006, les deux communes avaient complètement divergé : **Nogent est passée de 62 à 82% - 20 points de plus !** - alors que le Perreux n'a progressé que de deux points : 67%. Il est bien dommage que vous n'ayez pas suivi l'exemple et les conseils de Gilles CARREZ car, lorsque avec lui, j'ai créé la Communauté d'Agglomération c'était aussi pour que deux communes si proches poursuivent leur développement sur des voies parallèles et non divergentes. Il faudra malheureusement beaucoup de temps pour corriger les effets pervers de votre gestion désordonnée.

La seule chose certaine est que ceux qui essaient de faire croire aux Nogentais qu'il serait demain possible de rembourser les 37 millions d'impôts supplémentaires prélevés depuis 2002 sont des marchands d'illusion et des démagogues puisque tout cet argent a été consommé.

Monsieur le maire, comme je le disais au début de mon intervention, le budget 2008 se situe dans la droite ligne des six budgets qui l'ont précédé.

En 2002 et 2004, avec madame MONTCHAMP, vous avez pris la décision politique de matraquer les foyers fiscaux nogentais pour dépenser plus. Depuis 2004, vous avez poursuivi cette politique et n'avez absolument pas commencé à réduire les dépenses. Vous avez aussi alourdi l'endettement de la ville, de l'ordre de 4,4 millions d'euros chaque année ! Et entre 2007 et 2008, l'endettement s'est encore accru de 2 M€ !

Alors qu'au Perreux, l'encours de la dette n'a pas augmenté depuis 2001.

En conclusion, Monsieur le maire, vous vous honoreriez en disant et en promettant de le publier dans le prochain magazine de Nogent, d'une part que je n'ai aucune responsabilité dans l'incendie du PSG et d'autre part que 9 ans après les faits la ville n'a pas payé un seul euro pour le PSG.